

Public concerné

Avoir moins de 26 ans et être titulaire d'une première année de Master dans le domaine de la gestion, de l'économie d'entreprise :

- Master 1 Sciences du Management,
- Masters 1 AES,
- Diplômés d'écoles de Commerce,
- Maîtrises (économie, AES...), MSG, MSTCF, etc.,
- Des procédures de recrutement spécifique peuvent être proposées pour des candidats issus de filières en Arts et Sciences Humaines (Psychologie / Sociologie / Histoire) et en Droit (Droit Privé).

Sélection - recrutement

Examen approfondi des dossiers suivi d'un entretien oral devant un jury. Étude de la cohérence du projet professionnel.

Effectif : 15 apprentis

Durée de la formation : 1 an

Date de début de formation : septembre

Modalités d'obtention du diplôme

Contrôle terminal et contrôle continu.

Rythme de l'alternance :

34 semaines en entreprise / 18 semaines à l'IAE

Sites Internet d'information

www.iae.univ-tours.fr

www.cfaiurc.fr

Adresse e-mail du contact

aurelie.rabusseau@univ-tours.fr

Dossiers de candidatures : www.iae.univ-tours.fr

Intitulé de la formation Master 2 Management des équipes, Santé et Qualité de Vie au Travail (MESQVT)

Lieu et adresse de la formation
IAE de Tours - BP 0607
50 avenue Jean Portalis
37206 TOURS Cedex 03

Contact

Auréliе RABUSSEAU

02 47 36 11 60

aurelie.rabusseau@univ-tours.fr

Responsable formation

Adama NDIAYE

adama.ndiaye@univ-tours.fr



Blois Bourges Chartres Châteauroux Issoudun Orléans Tours

CFA SOUTENU PAR LE CONSEIL REGIONAL
DE LA REGION CENTRE ET LE FSE

SCIENTES INDUSTRIEL COMMERCIAL DROIT GESTION COMMUNICATION
GESTION

BAC+5

MASTER 2

PAR APPRENTISSAGE

MANAGEMENT DES ÉQUIPES,
SANTÉ ET QUALITÉ DE VIE
AU TRAVAIL



Janvier 2015



CFAIURC
Centre de Formation d'Apprentis
Inter-Universitaire Région Centre



UNE FORMATION UNIVERSITAIRE
UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE
UN PASSEPORT POUR L'EMPLOI

CFA SOUTENU PAR LE CONSEIL REGIONAL
DE LA REGION CENTRE ET LE FSE



INTITULÉ DE LA FORMATION :

**MASTER 2ÈME ANNÉE
MANAGEMENT DES ÉQUIPES, SANTÉ ET
QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL**

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

APPRÉCIER les risques du management sur la santé physique et psychologique des salariés : Adopter dans les pratiques quotidiennes une posture favorisant la bien-être, le bien-être et la qualité de vie au travail ; Réfléchir à l'aménagement des postes de travail.

CONCEVOIR une politique de prévention et d'information, viable économiquement, adaptée aux particularités de chaque établissement, dans le respect des règles du droit et de la santé.

ÊTRE RÉFÉRENT au sein de la fonction RH et des collaborateurs en matière de questions RH actuelles : Risques, de santé et de qualité de vie au travail, Gestion du changement ; GPEC.

ORGANISER et FAIRE ÉVOLUER l'établissement et les RH par la formalisation de procédures, le développement de méthodes participatives et la création d'indicateurs de mesure.

DÉBOUCHÉS :

Cette formation est axée sur l'impact des méthodes et des styles de management sur la santé et la qualité de vie au travail.

Elle permet de professionnaliser les fonctions de :

- Responsable des Ressources Humaines,
- Manager de proximité,
- Responsables de service ou d'établissement,
- Directeur de service ou de département des organisations privées ou publiques.

Le Master 2^{ème} année MSQVT permet de former les personnes en charge de gérer les relations sociales (interventions auprès du CE et CHSCT), le contenu du travail et des environnements physiques de travail.

ÉLÉMENTS PÉDAGOGIQUES		ECTS*	
SEMESTRE 9	UE 1 SANTÉ ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL		
	EC11 Identification des risques et coûts des risques	3	
	EC12 Prédiposition aux risques liés à la santé au travail	3	
	EC13 Prévention des risques	4	
	UE 2 : MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES		
	EC21 Management des équipes et pratiques participatives	5	
	EC22 Psychologie et management des Ressources Humaines	6	
SEMESTRE 10	EC23 Pratiques de Gestion des Ressources Humaines	5	
	EC24 Gestion du changement et gestion par projet	4	
	TOTAL SEMESTRE 9		30
	UE 3 : ENVIRONNEMENTS DE TRAVAIL		
	EC31 Environnement économique, culturel et social	5	
	EC32 Droit du travail et relations sociales	5	
	EC33 Environnement technologique et communication	5	
UE 4 : DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET PROFESSIONNEL			
EC41 Diagnostic et mesure	5		
EC42 Audit Interne	5		
EC43 Conseil en matière de santé au travail	5		
TOTAL SEMESTRE 10		30	
TOTAL ANNÉE (M2)		60	

VALIDATION D'ACQUIS :

Tout diplôme préparé dans le cadre du CFA relève de l'enseignement supérieur. Dans ce cadre, un candidat peut valider son expérience pour :

Accéder à une formation à laquelle il ne pourrait prétendre sur la base des diplômes qu'il possède (article D.613-38 à D613-50 du code de l'éducation)
= Validation d'Acquis Professionnels (VAP)

Obtenir tout ou partie d'un diplôme, en justifiant des connaissances, compétences et aptitudes exigées pour l'obtention de ce diplôme (articles R.613-33 à R.613-37 du code de l'éducation)
= Validation d'Acquis de l'Expérience (VAE)